



L'urbanisation : Un impératif pour la transformation structurelle de l'Afrique

lundi 28 janvier 2019

Un nouvelle conception de l'urbanisation en appui à l'Agenda 2063 Commission Economique pour l'Afrique

La transformation structurelle de l'Afrique constitue la première des priorités politiques en vue du développement inclusif et durable du continent. Comme le démontre clairement l'Agenda 2063 de l'Union africaine, il y a désormais un consensus parmi les dirigeants africains et les parties prenantes sur le fait que la transformation structurelle est une condition nécessaire pour que les taux de croissance impressionnants que la région a enregistré récemment se traduisent par un développement inclusif et durable. En effet, en gravissant les échelons d'un même secteur et dans tous les autres secteurs, les pays africains peuvent accroître les revenus réels, créer des emplois décents et se ménager une marge de manœuvre budgétaire pour effectuer les investissements pour le développement social. Historiquement, l'urbanisation est étroitement associée à la transformation structurelle. Partout dans le monde, les faits indiquent que l'articulation du développement économique et de l'urbanisation crée des interactions et des retombées positives qui améliorent la productivité et le bien-être. En particulier, les effets d'agglomération et les gains de productivité qui y sont associés du fait d'une urbanisation bien planifiée sont essentiels pour réaliser la transformation structurelle. Ayant des niveaux d'urbanisation relativement plus bas, les pays africains ont un avantage unique par rapport aux autres : ils peuvent tirer les enseignements des erreurs passées, optimiser l'avantage urbain et corriger les défaillances de manière proactive. À l'inverse, le fait d'ignorer les incidences sur l'espace des tendances démographiques et économiques augmente le risque de déséquilibres, d'exclusion et de déstabilisation.